

Cité internationale des arts

**Programme de résidences
2024-2025**

**Pour artistes et
commissaires
du
Chili**

COMMISSARIAT D'EXPOSITION | ARTS VISUELS | AUDIOVISUEL ET CINÉ-
MA | ARTS DE LA SCÈNE | MUSIQUE | ÉCRITURES | ARCHITECTURE | ARTI-
SANAT D'ART | DESIGN | PROJETS MULTIDISCIPLINAIRES



60 ans
1965 → 2025

Thème → Technologie et innovation numérique : articuler les nouveaux processus technologiques et numériques dans le développement créatif



Pour la deuxième année consécutive, le Ministère de la Culture, des Arts et du Patrimoine du Chili, l'Institut français du Chili et la Cité internationale des arts à Paris lancent un appel pour le programme de résidence, destiné aux artistes et commissaires d'exposition travaillant et résidant au Chili, dans le but de promouvoir et de faciliter leur mobilité internationale, ainsi que d'élargir leur réseau professionnel.

Ce programme de résidence s'inscrit dans le cadre de la promotion des écosystèmes créatifs, dans une perspective multisectorielle et des nouveaux processus technologiques. Dans ce contexte, les commissaires et les artistes candidat.e.s sont invité.e.s à concevoir un projet de recherche et/ou de création sur le thème suivant: Technologie et innovation numérique : articuler les nouveaux processus technologiques et numériques dans le développement créatif, compte tenu des enjeux de notre monde contemporain. Ce thème invite à développer de nouvelles formes d'expression, de transmission de concepts et d'idées basées sur la relation hétérogène qui naît des nouvelles technologies et des expressions artistiques ou créatives. Cet appel invite à repenser la relation entre l'art et la technologie ou l'innovation numérique dans ses processus.

Dans le cadre de ce programme, deux résidences de trois mois sont proposées à la Cité internationale des arts à Paris :

→ Une résidence de recherche-crédation à destination d'artistes

→ Une résidence à destination des commissaires

Par définition, une résidence peut être envisagée comme un séjour en un lieu dédié, en relation avec une activité, et dans un contexte particulier : ici celui de la Cité internationale des arts à Paris. C'est un programme qui vise à donner un cadre et des moyens humains, techniques et financiers à une recherche ou à une création en cours ou à développer. Cette résidence s'inscrit dans un parcours professionnel dont elle constitue une expérience, voire une étape.

Les artistes ou commissaires accueillis en résidence au sein de la Cité internationale des arts pourront organiser leur temps de travail en fonction des besoins liés aux recherches qu'ils ou elles souhaitent porter.

Ce programme entend répondre aux réalités socio-professionnelles variées des artistes et commissaires, en proposant une mobilité du Chili à Paris au sein d'un lieu de recherche et de création international, et en rendant compatible un temps de réflexion, de recherche et de rencontre avec la scène artistique locale.

À l'issue de la clôture de l'appel à candidatures et à la suite d'un examen approfondi des dossiers de candidatures reçus, en accord avec les critères d'éligibilité et de sélection précisés, deux candidats seront sélectionnés par un jury international, pour mener à bien chacun une résidence d'une durée de 3 mois, du lundi 4 novembre 2024 au lundi 27 janvier 2025 sur le site du Marais de la Cité internationale des arts.

La résidence

La Cité internationale des arts est une résidence d'artistes qui rassemble au cœur de Paris, des artistes et chercheurs et leur permet de mettre en œuvre un projet de création ou de recherche dans toutes les disciplines, sans qu'il n'y ait d'obligation de production.

L'objectif du programme de résidence est de faciliter la mobilité et de soutenir la recherche et l'élargissement du réseau professionnel des artistes et commissaires ancrés dans la scène chilienne, en leur permettant de bénéficier d'un accompagnement privilégié, d'une mise en réseau professionnelle et d'une résidence de trois mois à Paris, accompagnée d'un soutien financier.

Le programme comprend :

- Un accompagnement professionnel et une mise en réseau avec la communauté des 325 artistes en résidence, de toutes nationalités, de toutes disciplines et de toutes générations, ainsi qu'avec des professionnels extérieurs, selon les projets de résidence.**
- Une possibilité de restituer le travail élaboré durant la résidence au sein des portes ouvertes des ateliers de la Cité internationale des arts, auxquelles sont invités chaque semaine professionnels, artistes, résidents et grand public.**
- La mise à disposition d'un espace de vie et de travail à la Cité internationale des arts.**
- Une bourse de vie de \$950.000 pesos chiliens TTC par mois.**
- Une bourse de recherche/production de \$950.000 pesos chiliens TTC pour la totalité du séjour.**
- La prise en charge du transport aller/retour entre le Chili et la Cité internationale des arts à Paris, ainsi que des frais d'assurance voyage.**
- Des cours de français avant et pendant la résidence (un coût de \$44.000 pesos chiliens correspondant à l'achat du matériel pédagogique reste à la charge des artistes sélectionné·e·s)**





Critères d'éligibilité et de sélection

— Être de nationalité chilienne ou avoir un permis de résidence définitive au Chili.

— Résider et travailler au Chili.

— Présenter un projet artistique ou un projet de recherche (commissariat) qui s'inscrit dans le cadre de la thématique : "Articuler les nouveaux processus technologiques et numériques dans le développement créatif".

— Pouvoir s'exprimer en français ou en anglais.

Remplir le formulaire de candidature en français ou en anglais qui se trouve à la fin de ce document, en entier : les candidatures incomplètes ne seront pas étudiées.

Être disponible sur la totalité de la période de la résidence : du lundi 4 novembre 2024 au lundi 27 janvier 2025.

Présenter un projet qui s'inscrit dans les champs suivants : arts visuels, audiovisuel et cinéma, arts de la scène, musique, écritures, artisanat d'art, design. Les projets présentés peuvent être pluridisciplinaires.

Seules les candidatures de personnes physiques et majeures sont éligibles.

Par ailleurs, il n'est possible de postuler que pour l'une des deux résidences.

Il est de la responsabilité des personnes sélectionnées d'avoir les documents nécessaires pour le voyage. Ces documents doivent être valides et à jour.

Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, les membres du jury accorderont une attention particulière à :

— La qualité artistique du dossier et du projet de recherche présenté.

— La pertinence de l'argumentaire justifiant la nécessité de réaliser cette résidence en France et à la Cité internationale des arts en particulier.

— La pertinence du protocole de travail envisagé et des contacts ou partenariats déjà établis dans la perspective de cette résidence.

Calendrier

Date limite d'envoi des candidatures

Le dimanche 07 juillet 2024, à 23h59 (heure du Chili)

Réunion d'information en ligne sur la résidence

Le mardi 25 juin à 10h00 (heure du Chili) [ce lien](#).

Annnonce des résultats

Entre le 05 et le 11 août 2024

Dates de la résidence

Entre le lundi 04 novembre 2024 et le lundi 27 janvier 2025

Comment candidater ?

Les candidatures se font via le [FORMULAIRE DÉDIÉ](#).

Pour déposer votre candidature, un compte google est nécessaire.

Si vous n'en avez pas, vous pouvez en créer un [ICI](#).

Une fois le formulaire complété et envoyé, vous ne pourrez plus le modifier. Nous vous remercions de remplir ce formulaire le plus rigoureusement possible.

Documents obligatoires à joindre à la candidature

Avant de remplir le formulaire en ligne, assurez-vous que vous disposez des documents suivants (en format pdf).

- Un curriculum vitae détaillé (4 pages maximum), en français ou en anglais.
- Un dossier artistique, en français ou en anglais comprenant des visuels d'œuvres avec légendes complètes (15 pages maximum), avec liens vidéo, fichiers audio représentatifs du travail (mp3, avi).
- Une note d'intention, en français ou en anglais, dans laquelle les candidat·e·s exposent les motivations qui animent leur démarche et leur intérêt à intégrer le programme de résidences. Ils/elles devront présenter les raisons pour lesquelles leur travail justifie la nécessité de cette résidence à Paris et à la Cité internationale des arts en particulier, d'un point de vue à la fois artistique, de parcours et de réseau professionnel. Les candidat·e·s devront également présenter le calendrier et la méthodologie utilisée au cours de la résidence (3 pages maximum).

La Cité internationale des arts

La Cité internationale des arts est une résidence d'artistes qui rassemble, au cœur de Paris, des créateurs.trices et qui leur permet de mettre en œuvre un projet de production ou de recherche dans toutes les disciplines.

Sur des périodes de deux mois à un an, la Cité internationale des arts offre un environnement favorable à la création ouvert aux rencontres avec des professionnel.les du milieu culturel. Les résident.es bénéficient d'un accompagnement sur mesure de la part de l'équipe de la Cité internationale des arts.

Dans le **Marais** ou à **Montmartre**, la résidence permet également la rencontre et le dialogue avec plus de 300 artistes et acteurs.trices du monde de l'art de toutes les générations, de toutes les nationalités et de toutes les disciplines.

En collaboration avec ses nombreux partenaires, la Cité internationale des arts ouvre plusieurs appels à candidature thématiques et/ou sur projet tout au long de l'année.

Accessibilité

Nous regrettons que les ateliers-logements proposés dans le cadre de nos commissions ne répondent pas aujourd'hui aux normes actuelles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, et nous y travaillons pour l'avenir.

Pour toute demande concernant l'accessibilité des espaces de la Cité internationale des arts, nous sommes à votre disposition pour vous répondre au cas par cas.



**POUR DÉPOSER VOTRE
CANDIDATURE, C'EST PAR ICI**

Cité internationale des arts

Cité internationale des arts → Site Marais
18, rue de l'Hôtel de Ville
75004 Paris
www.citedesartsparis.fr

CONTACTS

Isadora Leighton Bou

Unité Internationale, Secrétariat pour l'économie créative,
Ministère des Cultures, des Arts et du Patrimoine du Chili
isadora.leighton@cultura.gob.cl

Clara Szwarc Roumengas

Coordinatrice Projets Internationaux et Coopération, Unité des
Affaires Internationales, Ministère des Cultures, des Arts et du
Patrimoine du Chili clara.szwarc@cultura.gob.cl

Léa Le Cloarec

Coordinatrice Culturelle, Institut français du Chili
l.le-cloarec@institutofrances.cl

Programme de résidences
2024-2025

Pour artistes et
commissaires du
Chili



60 years
1965 → 2025



ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE